

Organisation de l'accueil périscolaire du Bourg

-**Les horaires d'accueil** restent inchangés c'est à dire ouverture le matin de **7h00 à 9h00** et le soir de **16h30 à 19h00**

-INSCRIPTIONS :

Nous avons fermé le portail familles.

Nous demandons au parents ayant un besoin d'accueil périscolaire de bien vouloir nous **remplir le tableau joint** en précisant **les jours de présence de vos enfants ainsi que les heures d'arrivée le matin, et les heures de départ le soir** afin d'organiser au mieux les groupes d'enfants.

-LOCAUX :

Nous ne pourrons accueillir au maximum que 50 enfants répartis dans les locaux de la Maison de l'enfance, la Salle polyvalente (qui sera séparée en deux) ainsi que le local Cap Ados (10 enfants au maximum par espace) en limitant au maximum le brassage au sein des groupes d'enfants. L'ensemble des locaux seront réservés qu'à Familles Rurales et aucune autre activité n'y sera organisée. Chaque espace sera ainsi réservé à un seul et unique groupe.

Les enfants de l'École de Trézien seront eux, uniquement accueillis sur Trézien.

L'ensemble des locaux et des jeux ont été nettoyés.

L'ensemble des espaces sera aménagé afin que les enfants et animateurs s'y sentent bien.

Nous limiterons le partage des jouets en les répartissant dans les pièces de vie par groupe d'enfants.

Nous mettrons à disposition des enfants des jeux et jouets faciles d'entretien.

Nous fonctionnerons sur la base des « groupes classes » mis en place au niveau de l'École Arzmaël

Pour le matin :

-1 à 2 espace(s) avec les enfants des classes de CM2, de CM1-CM2 Bilingues et CE2 (en fonction du nombre), qui seront accompagnés à l'école entre 8h30 et 8h40.

-1 à 2 espace(s) avec les enfants des classes de CE1-CE2 Bilingues, CE1 et CP (en fonction du nombre), qui seront accompagnés à l'école entre 8h40 et 8h50.

-1 à 2 espace(s) avec les classes de GS et de GS-CP Bilingues (en fonction du nombre), qui seront accompagnés à l'école entre 8h50 et 9h00.

Pour le soir :

Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire resteront en classe jusqu'à 16h30.

Nous irons les récupérer de la même manière que le matin groupe par groupe dans chaque classe.

Ceux-ci seront ensuite répartis dans les espaces leur étant dédiés.

Nous mettrons tous les moyens nécessaires afin d'éviter au maximum le brassage des groupes d'enfants.

-ENCADREMENT :

5 à 6 Animateurs seront présents sur l'accueil périscolaire du Bourg.

Chaque animateur aura son groupe dans sa pièce de vie et sera présent dès l'arrivée du premier enfant de son groupe, et le soir jusqu'au départ du dernier enfant de son groupe.

-LES DIFFERENTS ESPACES UTILISES :

Maison de L'enfance (2 groupes accueillis) : un du côté des petits et l'autre du côté des grands, l'entrée se fera par le jardin et non par le hall de la Maison de l'enfance. Un sens de circulation sera mis en place avec une entrée, une sortie.

Nous demanderons aux parents de respecter le mètre de distanciation entre eux.

Salle polyvalente (2 groupes accueillis) :

Nous aurons 2 entrées distinctes.

L'une sur le côté du complexe polyvalent (face au magasin Primeur) pour un groupe et l'autre dans le hall du complexe sportif.

Nous demanderons aux parents de rester à l'extérieur et de respecter le mètre de distanciation entre eux.

Local Cap Ados (1 groupe accueilli)

La dépose et récupération des enfants se fera à l'entrée de l'espace.

Nous demanderons aux parents de rester à l'extérieur et de respecter le mètre de distanciation entre eux.

-LES GESTES BARRIERES :

L'ensemble des gestes barrières dans la mesure du possible seront mis en place.

(Lavage des mains, gel hydroalcoolique,)

Le port du masque pour les animateurs mais non-demandés pour les enfants.

Nous tiendrons informés chaque parent ayant inscrit leurs enfants lundi soir des lieux où seront accueillis leurs enfants en fonction des retours d'inscriptions que nous aurons.

Nous serons les premières semaines dans une phase d'organisation et d'adaptation, ne connaissant pas pour l'instant la fréquentation que nous aurons.

De ce fait le tableau de présences que nous vous demandons de remplir est d'une grande importance** pour pouvoir mettre en place les moyens adaptés et ce, dans le respect des mesures inhérentes à la gestion sanitaire .**